



## Le mot du Maire

Chers administrés,

La rentrée est déjà derrière nous, nous arrivons à la Toussaint que se profile ensuite le temps de Noël.

Les effectifs scolaires sont stables pour l'année 2021-2022, 112 élèves sont inscrits à l'école maternelle de la Prairie et 193 à l'école élémentaire du Rempart. La fréquentation moyenne à la cantine approche les 90 %. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes, Mesdames COMITI et AMARA ainsi qu'une bonne continuation à celles qui nous quittent, Mesdames RIGAUX et ROYER.

C'était aussi et enfin la reprise pour nos associations après cette longue interruption due à la pandémie. Restons toutefois précautionneux, elle n'est pas encore complètement maîtrisée. Les gestes barrières sont toujours nécessaires. Le port du masque et la présentation du passe sanitaire sont encore obligatoires dans certains lieux.

La campagne de vaccination pour la 3<sup>ème</sup> dose ou rappel a commencé. Les administrés vaccinés initialement par l'intermédiaire de nos services ont été contactés par le centre de vaccination pour leur prise de rendez-vous.

Les services municipaux restent à votre disposition dans tous les autres domaines de leur compétence.

**L'équipe municipale vous souhaite un bel automne.**

Daniel Nalis



Nous espérons la désignation de ce dernier avant la fin de l'année. L'instruction s'achèvera par les comptes rendus du commissaire enquêteur pour aboutir à une délibération du Conseil Municipal. Le délai est d'environ deux ans à compter du début des études. Les demandes de changement de zonages formulées par les propriétaires seront étudiées dans le cadre de cette révision.

## Demandes d'urbanisme



Toutes les demandes d'urbanisme, sitôt l'arrêté de décision autorisant la demande faite, doit faire l'objet d'un affichage sur le site visible de la voie publique. Le pétitionnaire doit pouvoir apporter la preuve de cet affichage. Rappelons que tous ont une possibilité de recours sur l'autorisation accordée dans les deux mois de la notification mais aussi dans les deux mois de l'affichage. Autrement dit, une autorisation de construire qui n'aurait pas été affichée dès notification et dont l'affichage n'a pas été préservé et lisible pendant toute sa construction peut faire l'objet d'un recours.

Rappelons que toute construction mais aussi tout aménagement extérieur (changement de menuiseries, modification de volets, installation de clôtures, y compris entre propriétaires) doivent faire l'objet d'une demande préalable en Mairie avec les documents CERFA adaptés.



## Projets immobiliers

La commune ne peut financer SEULE l'ensemble du projet immobilier : rénovation de l'école maternelle, extension de l'école élémentaire du Rempart, extension de l'école maternelle de la Prairie, rénovation du cours extérieur de tennis

Tous ces projets, dont les études ont débuté, ont fait l'objet de demandes de subvention.

Hélas, aucune n'a été accordée en 2021. Bien sûr, ces demandes seront renouvelées pour l'année 2022.



## URBANISME

### Révision du PLU

Le conseil municipal a voté le 28 juillet 2020 la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Dans le cadre de sa compétence, la Communauté d'agglomération de Coulommiers Pays de Brie (CA-CPB) finance ce projet et a lancé une consultation pour désigner le bureau d'étude chargé d'accompagner cet objectif.

## Vidéoprotection



Des études vont être lancées pour mettre en place une vidéoprotection sur notre commune. Cette réalisation n'était pas dans notre programme de campagne mais devant la recrudescence des actes de malveillance et d'incivilité, nous sommes désormais convaincus que ce dispositif est une solution pour assurer la sécurité des Guérardais. De nombreuses communes environnantes se sont déjà équipées ! Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce projet. Rappelons que ces installations peuvent faire l'objet actuellement d'une subvention à hauteur de 80% et que, par ailleurs, la commune récupère le montant de la TVA. L'installation est donc une opération à coût réduit pour nos finances. L'exploitation et l'entretien resteront, par contre, à la charge de la commune.

## CCAS / ACTION SOCIALE

### Aide à la personne :

CONTACT au 06 71 62 92 79  
CENTRE 77 : 01 64 07 76 10  
VYV3 : 01 64 14 42 42



### Points d'accès aux droits :

22, rue du Palais de justice 77120 Coulommiers.  
☎ 01 64 65 88 60



Le repas de Noël aura lieu

**LE MARDI 14 DÉCEMBRE,**  
salle du Grand Morin.

## SCOLAIRE

### Rentrée scolaire 2021/2022

L'ensemble des mesures sanitaires a été maintenu en ce début d'année ainsi que les renforts en personnel municipal pour le lavage des mains et la désinfection. La commission Scolaire de la Mairie reste en relation étroite avec les directrices de nos écoles pour agir au quotidien dans le suivi des directives gouvernementales.

Les effectifs restent sensiblement identiques à l'an passé. En maternelle, il y a 112 élèves dont 30 PS, 34 MS et 48 GS répartis en 5 classes (2 PS-MS + 1 MS + 2 GS). En élémentaire, 193 élèves dont 39 CP, 50 CE1, 35 CE2, 40 CM1 et 29 CM2 répartis en 8 classes (2 CP + 2 CE1 + 1 CE2 + 1 CE2/CM1 + 1 CM1 et 1 CM2).



## Restauration scolaire



Rappelons que la cantine est un moment de la journée de l'élève organisée et gérée par la Municipalité. Ce service est soumis au respect d'un règlement indépendant de l'école.

En 2020, le contrat avec AMOR Cuisine, prestataire de restauration collective, est arrivé à terme. La commission Scolaire avait deux objectifs pour le nouveau contrat : réduire le gâchis alimentaire et améliorer la qualité des repas. Un nouveau prestataire a été mis à l'essai pour cette année, en concertation avec les délégués des parents d'élèves : les P'tits Gastronomes. Les menus sont établis par la diététicienne du prestataire sans commission cantine. Ils sont composés de 4 éléments (plat avec accompagnement, dessert et/ou laitage et/ou entrée). Une évolution du contrat est possible afin de répondre au mieux aux besoins des enfants tout en conservant la tarification. Un certain nombre de remarques nous sont déjà remontées et sont en cours de traitement avec le prestataire.

L'équipe de surveillants a été renouvelée dans sa quasi-totalité. Deux responsables ont été mis en place en élémentaire et en maternelle pour l'organisation et le traitement des événements sur la pause méridienne en lien direct avec la Mairie.

En moyenne, 99 élèves de maternelle et 170 élèves d'élémentaire fréquentent la cantine soient plus de 88% des effectifs.



## Sécurité et stationnement

La traversée de la Grande Rue est toujours animée le matin par notre agent municipal Béatrice. Le protocole sanitaire pour le ménage des classes ne nous permet pas de la libérer à 16h30 pour ce poste sécuritaire. Les élus étudient la faisabilité d'un passage piéton plus sécurisé.

Merci à tous les parents qui respectent le code de la route et qui se garent correctement. Merci pour votre civisme qui participe à la sécurité de nos enfants. Pour les réticents au respect du vivre ensemble, la gendarmerie interviendra par le biais de contrôle tout au long de l'année.



## Rappel :

Le parking situé à côté de l'école maternelle est réservé aux personnels qui s'occupent de vos enfants (*enseignants, ATSEM, personnel de cantine*).

Par respect pour eux et leurs conditions de travail, veuillez ne pas stationner sur ces places réservées de 7h00 à 18h00 !



## FETES ET CEREMONIES JEUNESSE ET ANIMATION

La commission Jeunesse vous invite à participer à la **FÊTE D'HALLOWEEN, LE DIMANCHE 31 OCTOBRE DE 15H À 18H**, dans la cour de l'ancienne école (17 grande rue).  
Au programme : concours de citrouilles sculptées, défilé de déguisements, magie, escape Game et buvette pour vous restaurer ! Nous vous attendons nombreux.

**La commission Jeunesse et Animation de la Municipalité** vous propose de participer à

# la Fête d'Halloween

**DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021, de 15H à 18H,**  
dans la cour de l'ANCIENNE ECOLE (17 GRANDE RUE).

**HAPPY HALLOWEEN**  
TRICK OR TREAT

**Au programme :**

- Venez **exposer** votre œuvre à partir de 14h30 et gagnez un des prix du **concours de citrouilles sculptées** !
- Venez défiler déguisés sur notre tapis rouge et tentez de remporter le titre de **Miss ou Mister Halloween 2021** !
- Participez à un **escape Game** horifique ! (inscription à partir de 15h pour jouer : catégorie 5 à 8 ans / catégorie 9 ans et plus...)
- Un **Magicien** animera la fête et vous pourrez vous restaurer à la **buvette** où vous attendront chocolat chaud, café, gâteaux et... bonbons bien sûr.

**Les monstres arrivent à Guérard, venez nombreux pour les affronter !**

*Nous rappelons que, pour les enfants, toutes les activités sont placées sous la responsabilité des parents et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur (port du masque obligatoire).*

Renseignements au 06 77 58 34 08.



Le 11 novembre 2021, la France célèbre l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918. C'est un moment de mémoire qui honore tous les soldats morts au combat.

Nous vous donnons rendez-vous pour la cérémonie qui débutera à **11h, devant le Monument aux Morts** en présence de nos anciens combattants, des représentants de la Municipalité et des enfants des écoles.

## DES NOUVELLES DE NOS VIGNES...



Le jeudi 30 septembre 2021, avant le début des véritables vendanges au Domaine Bois Brillant, nous avons eu la visite des CE1 de l'école du Rempart, organisée par Madame Nathalie Gosselin, Professeure des écoles, Adeline Maréchal, Assistante du Vigneron, et Alain Mérillou, en charge des vignes.

Après avoir fait l'appel, Adeline et Alain ont débuté la visite avec la découverte des vignes de Guérard. Les écoliers ont pu voir un exemple de permaculture, goûter des framboises fraîchement cueillies et voir à quoi ressemblent les vignes à l'état sauvage, en liane dans des arbres de 15 mètres de hauteur. S'en sont suivies les « vendanges », sur deux rangs de jeunes vignes qui ne font pas encore de fruits. En petits groupes et dans la bonne humeur, les écoliers ont pu ramasser les grappes disposées quelques heures auparavant par l'Assistante pour que les élèves n'aient pas à utiliser d'épinettes (petits sécateurs à vendanges), sécurité oblige !

Un atelier « pressoir » (à main) et un autre « animalier » autour des chèvres et des moutons ont permis d'occuper et d'instruire les enfants dans la gaieté. Les élèves sont repartis avec du jus de raisin dans leur bouteille.



## INFOS ADMINISTRATIVES

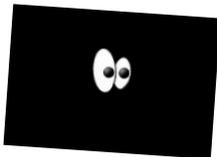


Votre agence postale communale sera fermée exceptionnellement du **27 au 30 octobre inclus**.  
Merci de votre compréhension.

## COUPURES DE COURANT

Afin d'améliorer la qualité du réseau électrique et répondre aux besoins, Enedis va réaliser des travaux sur le réseau électrique qui alimente notre commune. Ceux-ci entraîneront plusieurs coupures d'électricité au début du mois de novembre.

Nous vous tiendrons informés via nos réseaux de communication (Panneau Pocket et Page Facebook de la Mairie).



## ANTENNE FREE AU CHARNOY

Suite à la consultation de l'avocat par la Municipalité, il s'avère que la procédure a bien été respectée de part et d'autre. Un recours n'est possible que de la part d'un collectif de riverains.

Toutefois, un courrier a été adressé à Free, dans lequel est mentionné notre regret qu'un affichage n'ait pas été apposé rue de la Croix Saint-Paul et d'être ainsi visible de tous les administrés.

Dans un souci conciliateur, la Municipalité demande le déplacement de l'antenne sur la partie supérieure de la parcelle, afin qu'elle soit implantée à une centaine de mètres des premières habitations.

Nous ne manquerons de vous tenir informés de l'évolution du dossier par le biais des réseaux sociaux municipaux. Les élus restent à votre disposition pour toute question.



## VANDALISME

*On parle souvent du vandalisme dans les grandes villes, mais ce phénomène touche aussi maintenant nos petits villages.*

Ces derniers temps sur Guérard, plusieurs actes de ce type se sont produits que nous tenions à porter à votre connaissance : la vitre de l'abribus de la Grande Rue a été brisée, les panneaux de basket du City Park ont dû être réparés pour un montant de 835€ et enfin les tables de ping-pong des Georgères ont été fracassées à coup de masse ! Ces tables représentaient un investissement de 2 290€ pour la collectivité.

***La propreté du village, c'est l'affaire de tous !  
Pour y arriver chacun se doit de respecter l'espace public.***



## RESTONS EN CONTACT !



mairie@guerard.fr



Mairie Guérard



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

**ET VOUS SEREZ INFORMÉS DES  
ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SUR LA  
COMMUNE...**